

Procès -verbal des délibérations du Conseil Municipal du Lundi 22 Juin 2015

Séance du Lundi 22 Juin 2015 à 20h00 à la Mairie de Manoncourt-sur-Seille,

Sous la présidence de Monsieur Daniel VILAIN, Maire de la Commune,

La convocation a été adressée le 16 juin 2015 avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. démission d'un délégué titulaire au Syndicat Scolaire Public Intercommunal de Nomeny et nomination de son remplaçant (5-3),
2. approbation PEDT (projet éducatif territorial) (8-1),
3. résiliation contrat d'assurances responsabilité civile et juridique (7-10),
4. prorogation du délai de dépôt ou de l'exécution de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (8-5),
5. fixation du loyer pour la location de l'appartement communal rue Robert Baudin à Serrières (3-3),
6. plans de financement prévisionnels rapportés et modifiés pour la DRAC et le Conseil Régional de Lorraine, relatifs à l'étude préalable de restauration de l'Eglise Saint Pierre et Saint Paul de Morey (9-3),
7. questions diverses.

Présents: VILAIN Daniel, BARTHELEMY Philippe, VAUTRIN Jean-Michel, CLAUDON Arnaud, DUBOIS Francis, LECLAIR Laurence, LOUIS Olivier, SANTILLI Bruno, RACAUD Emmanuel, PETITJEAN Vincent, SCHNEIDER Sylvie.

Présents par procuration : NARETTO Laurent a donné procuration à LOUIS Olivier.

Absent excusé : MICHEL Silvère.

Secrétaire de séance : KLEIN Evelyne.

Nombre de conseillers en exercice : 13

1. démission d'un délégué titulaire au Syndicat Scolaire Public Intercommunal de Nomeny et nomination de son remplaçant (5-3): 12 voix pour

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Gaëtan FELICI avait nommé par délibération en date du 04/04/2014 – RP 24/04/2014 délégué titulaire au Syndicat Scolaire Public Intercommunal de Nomeny pour ses compétences scolaires. A ce jour Mr Gaëtan FELICI fait part de sa démission à ce poste pour des raisons de manque de disponibilités.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de de Monsieur le Maire, accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Gaëtan FELICI et décide à l'unanimité de nommer Monsieur Bruno SANTILLI qui était suppléant au Syndicat Scolaire Public Intercommunal de Nomeny, pour prendre le poste de délégué titulaire en remplacement de Monsieur Gaëtan FELICI.

2. approbation PEDT (projet éducatif territorial) (8-1) : 12 voix pour

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été nécessaire d'établir un PEDT (projet éducatif territorial). Monsieur Vincent PETITJEAN, Vice-Président de la Commission des affaires scolaires a présenté ce document aux membres du Conseil Municipal. Il informe que ce document sera envoyé en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, au DASEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Meurthe-et-Moselle) et à la DDCS de Meurthe-et-Moselle (Direction Départementale de la Cohésion Sociale – Service Jeunesse, éducation populaire et sport) pour approbation.

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Vice-Président de la Commission des affaires scolaires, et Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Projet Educatif Territorial (PEDT) tel que présenté.

3. résiliation contrats d'assurances responsabilité civile et juridique (7-10) : 12 voix pour

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Mr Emmanuel RACAUD, Conseiller Municipal s'est proposé pour consulter des assureurs pour comparer les contrats d'assurances à garanties équivalentes que la Commune a souscrits auprès d'AXA Assurances.

Monsieur Emmanuel RACAUD, Conseiller Municipal, a consulté trois compagnies d'assurances. A ce jour il n'a reçu qu'une proposition.

Vu les éléments détaillés et chiffrés présentés par Monsieur Emmanuel RACAUD, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à résilier les contrats d'assurances actuels souscrits auprès d'AXA Assurances.

4. prorogation du délai du dépôt ou de l'exécution de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (8-5): 12 voix pour

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de procéder à l'accessibilité des établissements recevant du public.

Selon l'arrêté du 27/04/2015, la Commune peut bénéficier d'une demande de prorogation des délais de dépôt et d'exécution pour les agendas d'accessibilité.

Vu le patrimoine ERP complexe de la Commune (Belleau regroupant 5 villages), le Conseil Municipal demande à l'unanimité de reporter l'agenda d'une année.

5. Fixation du loyer pour la location de l'appartement communal rue Robert Baudin à Serrières 3-3): 10 voix pour et 2 abstentions

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux de rénovation de l'appartement communal de Serrières sis 1 rue Robert Baudin, sont en cours d'achèvement et que l'appartement pourra être mis en location courant du deuxième semestre 2015.

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal de fixer le tarif du loyer de ce dit appartement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le loyer mensuel à 550,00 € (cinq cent cinquante euros).

5. Plan de financement prévisionnel rapporté pour la DRAC et le Conseil Régional de Lorraine (étude préalable à la restauration de l'Eglise St Pierre et St Paul de Morey) (9-3): 9 voix pour et 3 abstentions

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de rapporter la délibération du 22/05/2015 – RP 29/05/2015 relative aux plans de financement qui ont été adressés à la DRAC et au Conseil Régional de Lorraine relatifs à l'étude préalable à la restauration de l'Eglise St Pierre et St Paul de Morey.

Après avoir entendu Monsieur le Maire qui a présenté le nouveau plan de financement prévisionnel qui sera adressé à la DRAC et au Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Municipal l'adopte à 9 voix pour.

La séance a été levée à 22h15 pour l'ordre du jour.

Le Maire,

Daniel VILAIN

